



LES ARCHERS DU SIDOBRE

Assemblée Générale 6 septembre 2019

Ouverture de la séance 20h

Le nombre de présents et de représentés étant suffisant, le quorum est atteint et l'assemblée peut donc débiter.

(13 votants et 7 pouvoirs)

Pouvoirs :

Mailys Guerin donné à Patrick Julia
Olivier Bazin donné à Patrick Julia
Matthieu Delecroix donné à Michel N'Gay
Mathilde Terranova donné à Claire Julia
Yves Galinier donné à Claire Julia
Christophe Auguy donné à Jean-Marc Faidherbe
Zoé Lamau donné à Jean-Luc Lamau

1 - Bilan sur les licenciés (CJ)

Cette année nous avons perdu des adhérents (-15) soit 53 membres contre 68 l'année précédente.

Les effectifs sont les suivants :

- 24 renouvellements de licences
- 29 nouvelles licences

Répartition hommes/femmes :

- 35 hommes
- 18 femmes

Répartition par catégories d'âge :

- 4 poussins
- 24 jeunes
- 21 adultes
- 4 Découvertes

2 - Compte rendu des manifestations et animations saison 2018-2019 (CJ)

Forum des sports : le 2/3 septembre 2018 au parc des expositions. Excellente journée avec de très nombreux visiteurs.

Trophée orchidées : le 30 septembre 2018 à la Borde-Basse sur 3 parcours.

Fête de la patate : 7 octobre 2018 à Brassac.

Campus en folie : le 18 octobre 2018 sur le campus.

Compétition Castres 2x18m : le 9 décembre 2018 au gymnase du Travet, très bonne participation.

Saint Sébastien : le 26 janvier 2019, repas au Marrakech, très convivial, bonne participation.

Compétition Poussin : le 13 avril 2019 à Durfort et le 8 juin 2019 à Castres.

Compétition Castres TCE : le 19 mai 2019 sur le terrain de Gourjade, très bonne participation.

Pique-nique annuel : le 29 juin 2019, repas avec des jeux sur le terrain extérieur de Gourjade. Très bonne ambiance, très nombreux participants mais très grosse chaleur.

Animation ISIS : le 11 juillet 2019 pour l'école d'ingénieur

Intégration sociale par le sport : courant mai 2019

Animation Omeps : le 10 et 19 juillet 2019

Animation centre social de Lameilhé : le 17 juillet 2019

Camping : Mise en place d'animations pour le camping de Gourjade du 16 juillet au 20 août 2019.

3 - Les compétitions (CJ)

Les tireurs du club ont obtenu de nombreuses récompenses, tant locales, que départementales ou en ligue.

Sont concernés par ces récompenses les archers suivants :

- Yves Galinier : 639 points : badge blanc poulie en TAE
- Zoé Lamau : 517 points : badge bleu en salle
- Estelle Sicard : 475 (salle) : badge vert en salle et en TAE
- Eric Michenet : 520 points : badge bleu en salle
- Patrick Julia : 476 points : badge vert en salle
- Jean-Luc Lamau : 494 points : badge blanc en salle
- Christophe Zecchiel : 477 points : badge vert en salle

Pour information, les concours à venir dans le Tarn sont les suivants

- Mazamet le 13/10/19
 - Lavour le 20/10/19
 - Castres le 08/12/19
 - Graulhet le 12/01/20
 - Albi le 26/01/20
 - Castres (CD 81) le 08/03/20
-
- Auch (32) CR Jeunes les 08&09/02/20
 - Lunel (34) CR Adultes les 15&16/02/20

Bilan moral et sportif voté à l'unanimité.

4 - Le bilan financier (MN)

Recettes 2018-2019		Dépenses 2018-2019	
Licences	6138	Licences	2824
Concours Castres	1633	Sporting Archerie	2348,45
Subventions		Compétitions	1642,05
• Mairie	800		
• Comité Régional	700		
Animations	200	Salaires, cotisations sociales	2763,17
Repas St Sébastien	262,50	Formation Entraîneur	200
		OMEPS	153,50
		Repas St Sébastien	537
		Secrétariat	294,26
		Jersey Créations	771,90
		Divers (remboursement licence)	100
		Frais bancaires	37,15
TOTAL	9733,50	TOTAL	11671,48

Bilan 2018-2019	
Recettes	9733,50
Dépenses	11671,48
Ecart	-1938,98 (déficiaire)

Recettes non comptabilisées au 31/08/19 :
Camping de Gourjade : 420 €

Dépenses non comptabilisées au 31/08/19 :
Divers : 5,73 €

Situation financière au 31/08/19	
Compte courant	747,30
Compte sur livret	1442,59
TOTAL	2189,89

Il a été décidé de ne plus pratiquer le remboursement des inscriptions des premiers concours pour les compétiteurs et de n'offrir que les compétitions que nous organisons : salle et FITA.

Il a été décidé de ne plus octroyer un tarif préférentiel aux membres du bureau (en dehors des 5€ pour les membres d'une même famille)

Le bilan comptable a été voté à l'unanimité

5 - Changements dans le bureau (CJ)

Michel Ngay étant démissionnaire de son poste de trésorier une place est à pourvoir. Jean-Marc Faidherbe étant seul à se présenter, il obtient le poste.

Le siège social passe à l'adresse de la présidente (Signaler à la préfecture, aux comités départemental et régional le changement d'adresse)

Présentation de l'année sportive 2019 – 2020 (CJ)

6 - Tarif des licences 2019/2020

Présentation de la grille tarifaire :

Tarifs des licences saison 2019 - 2020								
	Fédéré.	Événemt.	Ligue	Départ.	Club	T-shirt	Total	Arrondis
Poussin	11,75 €	2 €	9 €	6 €	41,25 €	10 €	80 €	80 €
Jeune	20,75 €	2 €	13 €	6 €	38,25 €	10 €	90 €	90 €
Adulte	37,75 €	2 €	20 €	8 €	42,25 €	10 €	120 €	120 €

5 € de réduction à partir de la 2^{ème} licence prise dans la même famille

Pour les 1^{ères} années prévoir l'achat de pack obligatoire (environ 45/50 €)

Pour les 1^{ères} années d'inscription le T-shirt obligatoire lors des entrainements : 10 € (inclus)

Pour les archers autres que 1^{ères} années, un short bleu viendra en remplacement du T-shirt

7 - Rappel des grandes lignes concernant le fonctionnement du club (CJ)

Les horaires du club sont inchangés par rapport à l'année précédente et se présentent comme suit :

Jours	Début	Fin	Catégories	Resp. Clefs
Mardi	19h	20h30	Sport adapté	Gilles
	20h30	22h	Confirmés	Gilles / Jean-Marc
Mercredi	16h30	18h30	Initiations	Gilles / Jean-Marc
	20h	21h30	Compétiteurs	Eric
Vendredi	20h	22h30	Confirmés	Patrick / Jean-Marc / Baptiste

Samedi	14h	15h30	Poussins	Gilles / Jean-Marc
	15h30	17h	Initiations	Jean-Marc
	17h	19h	Compétiteurs	Patrick

Suite à la mise en place de badges, l'accès à la salle est règlementé et nécessitera le passage **IMPERATIF** du badge d'accès même si la porte est déjà ouverte, cela permettra de valider notre créneau.

Bien que la salle soit sous alarme aux horaires qui nous concernent il y a une marge de 15 min avant, et 30 min après.

En cas de besoin d'accès à la salle en dehors des horaires, pour prendre du matériel par exemple, il est nécessaire de faire une demande auprès de la présidente pour faire une exception temporaire.

Les archers débutants (toutes catégories) devront obligatoirement porter le T-shirt qu'ils ont reçu lors de leur inscription. Les entraîneurs qui les encadrent devront porter la tenue club afin que ces derniers soient bien repérable pour les parents/accompagnants des jeunes archers.

Pour les séances dédiées aux archers confirmés, la tenue est libre.

8 - Dates importantes pour le club pour la saison 2019/2020 (CJ)

Le forum des sports a eu lieu le 31 août et le 1^{er} septembre 2019, peu de visiteurs (grosse chaleur) mais des gens intéressés dès les premières heures du samedi.

La saison reprend le mardi 10 septembre 2019 dans le gymnase du Cosec de Laden.

Le trophée Orchidées aura lieu le 29 septembre 2019.

Il a été déposé pour la saison salle un 2x18m pour le 8 décembre 2019 au stade du Travet.

Il a été déposé pour la saison salle un concours sport adapté le 7 mars 2020 au parc des expos.

Il a été déposé pour la saison salle un 2x18m (CD 81 - non qualificatif pour la Ligue), pour le 8 mars 2020 avec qualification le matin et duels l'après-midi (trispot) au parc des expos.

Un concours TAE est prévu en mai ou en juin 2019 à Gourjade (à déposer en novembre).

Mettre en place un calendrier dans le caisson avec les événements interne au club (ainsi que sur le site Internet)

Compétitions loisir spéciale poussin avec le club de Durfort (aller/retour)

9 - Les passages de plumes/flèches (BP)

3 passages de plumes/flèches sont prévus pour la saison 2019-2020, ils se passeront de la façon suivante :

- 3 en intérieur en décembre, mars et juin (plumes/flèches/Pass'Arc poussin)
- 1 en extérieur en juin (flèches)

1 seul passage par session

Pas de passage de plumes/flèches pour les poussins puisqu'ils auront le Pass'Arc qui se fera sous la forme d'un contrôle continu durant les entraînements.

Le passage se fera en deux étapes, avec une phase préparatoire le mercredi/samedi et le passage effectif le mercredi/samedi suivant.

Pour valider le passage de flèche/plume, il sera nécessaire d'avoir le Pass'Sport de l'archer

10 – Travaux et projets du club pour la saison 2019/2020 (CJ)

Le nouveau mur de la salle, prévu pour septembre 2019, n'est toujours pas posé par la mairie, le retard est dû à un problème de toiture survenu dans une école de Laden durant un fort coup de vent. Il devrait être mis en place durant le 4^{ème} trimestre 2019.

La luminosité durant notre concours salle n'ayant pas été parfaite, nous allons mettre en place un système d'éclairage qui sera posé au sol ou sur les paillons.

Prévision d'achat de 15 paillons ronds pour la somme de 1.800 € (sous réserve d'avoir le container de stockage)

Prévision d'achat d'un container pour ranger tréteaux et paillons pour 1.200 € (il devrait être posé sur le terrain extérieur de Gourjade, au niveau de la haie, côté camping)

Des shorts, qui arrivent au niveau du genou, seront proposés à la vente pour 10 €.

Prévision d'achat de matériel pour les arcs d'initiations (cordes, viseurs, perche)

La Saint Sébastien aura lieu le 18 janvier 2020 avec un repas de type auberge Espagnol (dans une salle au Parc des Exposition, sono et DJ) ouvert à tous.

Possibilité de créer pour la saison 2020-2021 un créneau pour les adultes le soir ou bien d'utiliser le mur opposé lorsqu'il sera mis en place.

Le kit de petit matériel obligatoire pour les archers débutants comprendra une palette, une protection, un carquois et 6 flèches. Ce kit sera commandé début décembre.

11 – Budget prévisionnel du club pour la saison 2019/2020 (CJ)

Recettes prévisionnels		Dépenses prévisionnels	
Cotisation	5000	Prélèvements FFTA	3000
Subventions		Matériel	5000
• Mairie	800		
• Comité Départemental	200		
Concours Castres	2100	Repas St Sébastien	250
Animations	700	Assurances	320
Centre Social	120	Secrétariat	350
Solde bancaire	1700	Compétitions	1500
Ventes de T-Shirt	150	OMEPS	200
		Jersey Création	150
TOTAL	10770	TOTAL	10770

Fin de l'Assemblée Générale à 21h10